

REPORT OF THE COMMITTEE

THURSDAY, June 11, 1987

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce has the honour to present its

FOURTEENTH REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate on 26th May, 1987 to study and report upon tax reform in Canada, or any matter relating thereto, respectfully requests that it be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary for the purpose of such study.

Pursuant to Section 2:07 of the *Procedural Guidelines for the Financial Operation of Senate Committees*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that Committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

Le président

IAN SINCLAIR
Chairman

Respectueusement soumis,

Votre Comité, autorisé par le Sénat le 26 mai 1987 à étudier la réforme fiscale au Canada, ou toute question s'y rattachant, demande respectueusement que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de conseillers techniques et de tout autre personnel jugé nécessaire aux fins de son enquête.

Conformément à l'article 2:07 des *Directives régissant le financement des Comités du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

Les témoins font une déclaration et répondent aux questions. Il est convenu... que les documents suivants soient déposés à titre de pièce, auprès du greffier du Comité:

Submission by Great-West Life to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce (7 pages—anglais seulement) (piece BC-1B);

Submission to Senate Banking, Trade and Commerce Standing Committee (Great-West Life Insurance Company) (7 pages—anglais seulement) (piece BC-1D);

Statement by the Minister of State before the House of Commons Committees regarding Bills C-42 and C-56 (16 pages—anglais seulement) (piece BC-1J).

À 17 h 08, il est déclaré... que le Comité poursuive la séance à huis clos.

Conformément à son ordre de renvoi du 26 mai 1987, le Comité entreprend l'étude de la réforme fiscale au Canada, ou toute question s'y rattachant.

RAPPORT DU COMITÉ

Le JEUDI 11 juin 1987

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce a l'honneur de présenter son

QUATORZIÈME RAPPORT